

PRÉAVIS N° 06-2019
du Comité de Direction

Au Conseil Intercommunal
de l'Association Police Lavaux

Renouvellement du Système d'information central
des polices vaudoises – Projet ODYSSEE



GLOSSAIRE

ACV	Administration Cantonale Vaudoise
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DO	Direction Opérationnelle
EMPD	Exposé des Motifs et Projet de Décret
EPT	Effectif Plein Temps
Graphite	Logiciel de rédaction des rapports de police
JEP	Journal des Événements Police
LOPV	Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise du 14 avril 2003
MP	Ministère Public
ODYSSEE	Projet concernant le renouvellement des applications JEP / SINAP / GRAPHITE
OJV	Ordre Judiciaire Vaudois
PCV	Police Cantonale Vaudoise
PML	Police Municipale de Lausanne
POLARIS	Système central retenu remplaçant JEP/SINAP/Graphite
Polcoms	Polices Communales et Intercommunales
SAN	Services des Automobiles et de la Navigation
SI	Système d'Information
SINAP	Système d'Information et d'Archivage Police
SINAP A/R	Système d'Information et d'Archivage Police – Module Activités et Réquisitions

Table des matières

1. Préambule	4
1.1. But du document.....	4
2. Analyse de la situation actuelle	5
2.1. Contexte général	5
2.2. Contexte informatique	5
2.3. Objectifs du projet.....	6
2.4. Périmètre du projet	7
2.5. Nécessité de disposer d'un support étendu et sans interruption.....	7
2.6. Intégration des référentiels documentaire et multimédias à la solution	7
2.7. Impacts sur les applications tierces en périphérie directe du système central.....	8
2.8. Gouvernance du projet.....	9
3. Solution proposée	9
3.1. Variantes de solutions	9
3.1.1. Variante non retenue "Evolution"	10
3.1.2. Variante retenue "Renouvellement".....	10
3.2. Résultat de l'appel d'offres	10
3.3. Découpage.....	11
4. Cohérence avec le développement durable	11
5. Aspects financiers	11
5.1. Coûts de la solution à l'échelon OPV.....	11
5.2. Incidences sur le budget d'investissement /	12
5.3. Financement « par voie d'emprunt » en construction /	12
5.3.1. Plafond d'endettement en construction /	13
5.3.2. Compte de fonctionnement / Coût du capital en construction /	13
5.4. Incidences sur le budget de fonctionnement en construction /	13
5.4.1. Estimation des charges et ressources PML et Polcoms / A thématiser avec la CCPV et la CDPMV.....	13
6. Conclusions / en construction / propre à chaque Corps	14

Annexes :

N° 0	ODYSSE – Convention de projet
N° 1	ODYSSE – Convention de projet – Coûts et clés
N° 2	ODYSSE – Convention de projet – Estimation des charges et ressources
N° 3	ODYSSE – Convention de projet – Composition des organes du projet
N° 4	ODYSSE – Inventaire des interfaces
N° 5	ODYSSE – Sous-projets avec options
N° 6	ODYSSE – Calendrier financement

1. PRÉAMBULE

Situées au cœur de l'activité des polices vaudoises (*PCV/Polcoms*), les trois applications centrales hébergées à la Direction des Systèmes d'Information (*DSI*) que sont le Journal des Événements de Police (*JEP*), son générateur de rapports **Graphite** et son Système d'Information et d'Archivage Police connu sous le vocable **SINAP** permettent aux 2'600 utilisateurs, principalement policiers (*1'270 pour la PCV et 1'330 pour les Polcoms*), de s'acquitter quotidiennement de leurs missions et de la prise en charge des personnes qu'ils administrent. À titre d'information, ~ 570 événements sont créés quotidiennement dans le JEP, comptabilisant actuellement 2 millions d'événements, et ~ 50 processus administratifs sont générés chaque jour dans SINAP, produisant ~ 280'000 documents par an, ce qui représente un volume de 1.8 million de documents à ce jour.

Avec une ancienneté qui varie entre 14 ans pour la plus ancienne (*JEP*) et 10 ans pour la plus récente (*SINAP*), les applications JEP/SINAP/Graphite sont devenues obsolètes. Leur éditeur a annoncé, le 1er février 2017, une réorientation de ses activités et l'abandon de tous supports et développements justifiant le licenciement de ses développeurs. Actuellement, la DSI assure seule une maintenance limitée sans être en mesure, par manque de compétences, d'effectuer de nouveaux développements liés à l'évolution de l'environnement métier (*législatif, normatif, organisationnel, procédural*) ainsi qu'au maintien des structures techniques (*matériel, serveurs, système d'exploitation*). A terme, le service présentera des failles sécuritaires importantes ou ne sera plus disponible.

À ce titre, les nouvelles normes de cyberadministration eCH, plus particulièrement la norme eCH-0051 sur l'échange des données, entrée en vigueur le 1er avril 2019, imposera le renouvellement du système avant le délai de mise en conformité de trois ans fixé au **31 mars 2022**. Au-delà de cette date, l'échange d'information avec les bases de données tierces, particulièrement celles de la Confédération, ne sera plus garanti.

Le renouvellement des applications JEP/SINAP/Graphite est donc devenu incontournable et ne pourra être différé sans risque sécuritaire important. L'indisponibilité annoncée du système entraînera, outre l'impossibilité d'exercer l'activité de police secours, l'incapacité d'enquêter et, par conséquent, le blocage de l'ensemble de la chaîne pénale dont les polices vaudoises sont le premier maillon.

Tout en palliant aux risques évoqués ci-dessus, la nouvelle solution représentera une opportunité de modernisation du système d'information actuel qui, de surcroît, s'inscrit dans un contexte novateur de cyberadministration. Le concept global permettra également l'extension du travail en mobilité avec, comme corollaire, une maximisation de la présence policière sur le terrain.

1.1. *But du document*

Le présent préavis a pour objectif d'obtenir le financement nécessaire au renouvellement du système d'information central des Polices vaudoises ainsi qu'aux adaptations métiers et techniques induites, d'explicitier la répartition de l'investissement qui interviendra dès 2020 et des coûts pérennes qui seront effectifs dès 2022 pour le corps de police.

Il sied également de relever que le préavis est inspiré de l'EMPD rédigé par la PCV et la DSI qui sera formellement déposé auprès du Conseil d'État dès le mois de novembre prochain. La dépose dudit EMPD fera suite à la signature d'une convention de projet tripartite entre notre corps de police, la PCV et la DSI (*annexe n° 0 – Convention de projet pour la mise en œuvre du nouveau système d'information central de Police ODYSSEE*).

2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

2.1. Contexte général

La mission générale des Polices vaudoises est d'assurer le maintien de la sécurité et de l'ordre publics, 24 heures / 365 jours et ce dans les limites de la loi. Elles exercent, à des degrés divers, la police judiciaire sur l'ensemble du canton, pour la PCV, et sur le territoire des communes qui ont confié leur sécurité à des corps de police régionaux. En tant que premier échelon de la chaîne pénale notamment, elles produisent une grande quantité d'informations en lien avec la prise en charge d'événements de tout ordre (*interventions / manifestations / opérations particulières, etc.*) dont l'augmentation s'explique, en partie, par l'accroissement de la population.

Dès lors, il est primordial de posséder des systèmes à même d'accélérer la prise en charge des événements et le traitement de leurs données par l'utilisation d'outils communs performants pour faciliter l'activité opérationnelle tant au niveau du terrain que de l'enquête.

En outre, le choix d'une solution informatique de Police, respectivement des Polices vaudoises, est du ressort de la Direction Opérationnelle (*DO*) qui regroupe les représentants des corps communaux, sous la présidence du Commandant de la Police cantonale, et qui définit les standards en matière d'équipements, de systèmes de communication et d'information afin de garantir l'interopérabilité des polices. (*Art 21, let. e LOPV*).

En sa qualité de service, la DSI a pour mission d'assurer la disponibilité et la sécurité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires quotidiennement au bon fonctionnement de l'Administration et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions contribuant à rendre les processus de l'Administration plus simples et plus efficaces, pour elle-même et pour les usagers.

2.2. Contexte informatique

Comme déjà mentionné, le 1er février 2017, le fournisseur a abandonné les trois applications détaillées ci-dessous et licencié les collaborateurs qui étaient actifs dans leur maintenance et développement. Dès lors, la disponibilité, l'évolutivité et la sécurité de ces applications ne sont plus garanties.

Mis en fonction en 2005, le **JEP** (*Journal des Événements de Police*) est alimenté automatiquement par des informations en provenance du système d'aide à l'engagement (*SAGA*) saisies par le personnel des centrales ainsi que par les policiers qui constatent un événement dans le terrain ou qui enregistrent une main courante. Cette application, qui est essentiellement constituée de champs « texte libre », manque de cohérence et les informations qu'elle contient sont difficiles à exploiter.

Graphite est un logiciel de type formulaire et traitement de texte qui permet la rédaction de rapports et de procès-verbaux d'auditions. Outre la définition de modèles de documents, il dispose de fonctionnalités d'importation de données issues de JEP et SINAP, d'aides à la rédaction (*questions et phrases par défaut, aide à la qualification des infractions en matière de circulation*). Toutefois cette application ne bénéficie pas d'un correcteur orthographique performant et de possibilités d'édition. De plus, le format de fichiers Graphite n'est pas lisible avec une autre application en raison de son format « propriétaire ».

Mis en production en 2009, **SINAP** (*Système d'Information et d'Archivage Police*) est une application contenant essentiellement les données et les documents électroniques relatifs aux dossiers de la police judiciaire. Il dispose d'un module de gestion d'activités et de réquisitions qui assure le suivi des missions, mandats et demandes internes/externes. Bien que les documents électroniques soient scannés dans l'application et disponibles en consultation pour les utilisateurs depuis 2012, il est impossible de rechercher des informations de manière combinée ou sur la base de mots-clés.

En plus de leurs inconvénients distinctifs, JEP, SINAP et Graphite présentent plusieurs défauts communs :

- **Ce sont des solutions isolées** qui ne sont utilisées dans aucun autre canton. Les Polices vaudoises doivent assumer seules les évolutions légales ou normatives imposées par le législateur fédéral (*par ex. normes eCH*) ou des associations intercantionales existantes. Elles ont donc un poids limité sur ces instances en raison de leur non-appartenance à un pool plus étendu de cantons et d'utilisateurs.
- Ces solutions **ne disposent d'aucune fonctionnalité applicative destinée à la mobilité**, ce qui limite fortement l'autonomie des policiers sur le terrain.
- Elles ne sont pas unitaires et **souffrent de nombreuses ruptures de médias**, que ce soit au travers de saisies multiples par des opérateurs humains ou la transmission d'informations via des documents papier. Ces ruptures sont historiques et systématiques. Elles existent tant sur le plan interne entre les corps de police eux-mêmes ou les autres services de l'État, que sur le plan externe avec les corps et services de la Confédération.
- Elles **ne disposent pas d'une garantie d'accès** 24 heures / 24 heures, 7 jours / 7 jours en raison d'un support limité aux heures de bureau.

2.3. Objectifs du projet

Dans le cadre du remplacement des trois applications du système d'information central, les directions des corps des polices vaudoises ont décidé de tendre vers quatre objectifs, dans le but de s'adapter aux défis actuels et futurs de la numérisation, tout en montrant une image résolument plus moderne vis-à-vis du public. Ces objectifs sont :

- **Maximiser la présence des policiers sur le terrain**

Le nouveau système doit soutenir la présence policière dans le terrain. Le projet vise la simplicité, l'intuitivité et l'ergonomie au travers de l'intégration des nouvelles technologies, particulièrement en termes de mobilité. Il vise à décentraliser au maximum la saisie et l'accès aux informations sur le terrain, pour permettre au policier de gagner une autonomie pratiquement complète, même hors du bureau.

- **Focaliser sur l'intervention et l'enquête**

Le projet vise à produire des informations simples et bien structurées. Il est axé sur la recherche de la qualité des données plutôt que sur des textes produits dans des documents écrits. Afin de permettre une analyse poussée de son contenu (*renseignement, pilotage, analyse stratégique et opérationnelle*), les données brutes seront standardisées et mises à disposition de spécialistes désignés disposant d'outils spécifiques.

- **Abandonner le support papier**

Le projet vise la dématérialisation complète du contenu (*données et documents*). Le vecteur de transmission de l'information, entre le rédacteur et les dossiers de police, n'est plus le document papier (*rapport, procès-verbal d'audition, etc.*) mais les données saisies dès la création d'une nouvelle entrée dans le système d'information.

En plus d'augmenter la qualité et la concentration des données, la dématérialisation a pour objectif d'optimiser les processus administratifs, y compris avec les principaux partenaires des polices vaudoises, parmi lesquels figurent le Ministère public, l'Ordre judiciaire vaudois et le Service des automobiles et de la navigation.

- **Simplifier les échanges d'informations**

Le projet vise à s'inscrire dans une logique de standardisation communautaire des données et des échanges plutôt que dans le développement individuel des applications utilisées actuellement. Il s'agit ainsi d'aller vers une solution existante et éprouvée, déjà utilisée par un ou plusieurs autres cantons.

Idéalement, la maintenance et l'évolution de cette solution devraient appartenir à une logique intercantonale, à l'instar d'une association. Les coûts pérennes seraient optimisés et l'interopérabilité avec les autres systèmes cantonaux et fédéraux maximisée.

2.4. Périmètre du projet

L'objectif premier du projet vise au renouvellement technique des trois applications JEP, SINAP et Graphite, constituant actuellement le système d'information central par une application centrale unique. Cette évolution génère de nombreux effets, bien que limités au maximum, tant au niveau de l'infrastructure d'hébergement que des applications tierces qui sont connectées ou influencées par le système d'information central.

2.5. Nécessité de disposer d'un support étendu et sans interruption

L'information, précédemment répartie dans divers documents et systèmes informatiques, est centralisée sous forme de données dans la nouvelle application. Cette dernière constitue ainsi, pour la chaîne opérationnelle, un point critique dont la disponibilité doit être garantie avec des interruptions de service réduites au minimum.

Bien que l'infrastructure de la solution choisie soit déjà en haute disponibilité, la Direction des systèmes d'information (*DSI*) n'est pas en mesure d'offrir une prestation permettant un support 24 heures sur 365 jours, raison pour laquelle les prestations de support ont été externalisées.

2.6. Intégration des référentiels documentaire et multimédias à la solution

La production de documents électroniques et de fichiers multimédias (*films, photographies*) est toujours plus répandue dans la population, principalement en raison de la multiplication des terminaux multimédias (*tablettes, smartphones, caméras embarquées, etc.*) et des installations de vidéosurveillance publiques et privées.

Ces sources d'informations ont pris une importance primordiale dans les enquêtes.

L'intégration de fonctionnalités de gestion électronique des documents (*GED*) et de gestion des fichiers multimédias dans le nouveau système sont de ce fait incontournables. Elles permettront aux policiers de disposer plus rapidement de l'information, directement en lien dans son contexte judiciaire.

Elles offriront aussi la possibilité de décharger les structures de stockage existantes et d'optimiser l'utilisation de l'espace disque, par l'utilisation d'une structure contextualisée dans un seul outil.

2.7. Impacts sur les applications tierces en périphérie directe du système central

Le retrait des trois applications existantes puis la mise en production de la nouvelle solution impactent directement les nombreuses applications périphériques qui doivent s'adapter pour maintenir les flux d'informations existants.

Suivant le propre degré d'obsolescence de ces applications, plusieurs scénarios sont pris en compte :

- L'application est actuelle et totalement fonctionnelle :
 - ✓ son interface est renouvelée.
- L'application est actuelle et totalement fonctionnelle, en périphérie directe, mais non interfacée alors qu'elle nécessite d'importantes ressaisies manuelles :
 - ✓ elle est adaptée afin de l'interfacier avec la nouvelle solution.
- L'application est obsolète :
 - ✓ elle est renouvelée en même temps que la solution existante.
- L'application existe déjà en périphérie du système actuel et propose des fonctionnalités moins étendues ou en doublons de celles qui sont intégrées dans la nouvelle solution :
 - ✓ elle est abandonnée en faveur des fonctionnalités intégrées au nouveau système pour augmenter la cohérence et la centralisation de l'information.

Dans tous les cas, l'impact sur le périmètre a été limité au maximum : sur 50 applications périphériques identifiées, seules 34 ont été prises en compte.

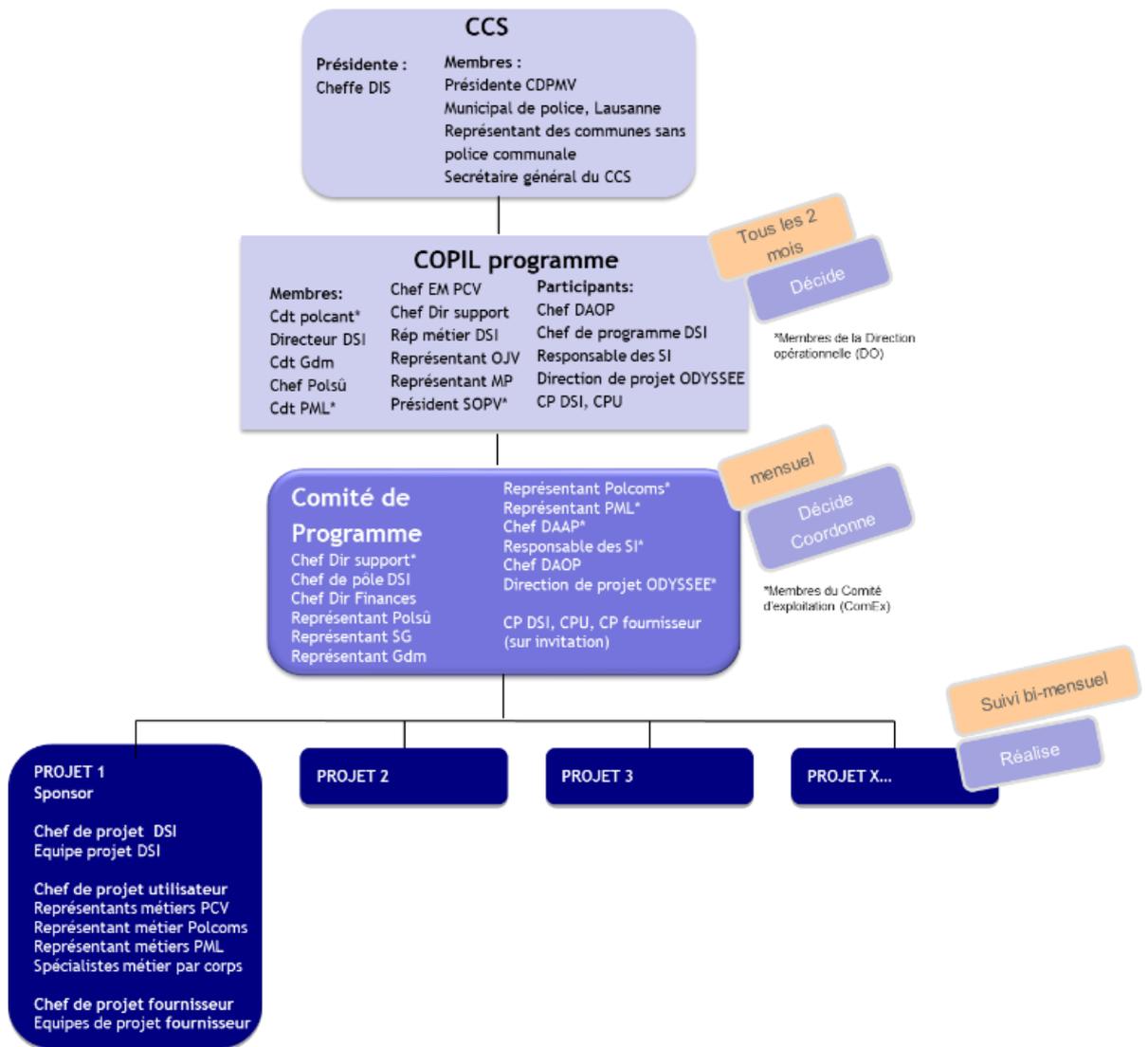
Le tri s'est basé sur la maximisation des gains en termes d'efficacité administrative et d'interopérabilité globale du système.

Les aspects qualitatifs (*minimisation des erreurs de saisie*) et de protection des données (*cadre des informations échangées*) ont également été pris en compte.

Parmi les applications retenues, 29 sont communes à la PCV et aux Polcoms, alors que cinq sont spécifiques au canton (*annexe n° 4 – Inventaire des interfaces ODYSSEE*), ces dernières seront interfacées.

2.8. Gouvernance du projet

Réaliser un projet d'une telle envergure sur une période aussi courte nécessite la coordination de nombreuses équipes. Pour cela, une organisation répondant aux besoins spécifiques a été mise sur pied. Les Polcoms y participent activement d'ailleurs et ce, à tous les échelons, depuis l'équipe projet, jusqu'aux décideurs politiques.



3. SOLUTION PROPOSEE

3.1. Variantes de solutions

Face à la situation globale, deux variantes ont été envisagées, soit l'évolution des applications (JEP/SINAP/Graphite) à partir du système actuel ou leur renouvellement.

3.1.1. Variante non retenue "Evolution"

En raison du retrait du fournisseur, du licenciement des développeurs, de l'obsolescence de JEP/SINAP/Graphite et notamment de leur inadéquation à un environnement moderne, cette variante n'est pas envisageable car elle reposerait sur le développement d'une solution qui ne serait pas maîtrisée. Elle nécessiterait de toute manière une refonte complète, sans garantie de résultat sur le long terme en raison d'une architecture et de fonctionnalités totalement dépassées. Cette variante n'a donc pas été retenue.

3.1.2. Variante retenue "Renouvellement"

La variante du renouvellement de JEP/SINAP/Graphite permet non seulement de faire évoluer le cœur applicatif et son architecture, mais également de réviser les processus métiers des Polices vaudoises, particulièrement en matière de mobilité.

C'est la seule des deux variantes qui permet de répondre de manière pérenne aux défis actuels et futurs représentés par la numérisation.

3.2. Résultat de l'appel d'offres

Afin d'obtenir une vision objective, un appel d'offres public a été publié le 15 mai 2018. Quatre soumissionnaires y ont répondu, avec des prix allant de CHF 7.7 millions à plus de CHF 25 millions.

Au terme de la sélection, qui a nécessité une analyse sur dossier, une audition, une mise en situation, la visite des centres d'hébergement et chez un client (en l'occurrence la Police du canton d'Argovie), la notation finale a donné lieu au classement ci-dessous :

Soumissionnaire :	Xplain AG	UNISYS Sàrl	ROLA AG	SAP AG
Intégrateur :	AdNovum	ABRAXAS	LogObject	Deloitte
Hébergeur :	BEDAG	ABRAXAS	ITRIS	Swisscom
Solution :	POLARIS	POLIS	MyABI	ICM
Clients :	Liechtenstein, AG, Fedpol, CGFR, TPO	ZH, SH, TG	17 cantons	BE, Polizei Bayern
Rang final :	1	2	3	4

La société Xplain a remporté le marché. Sa sélection a été conduite et analysée par les différentes instances impliquées dans la gouvernance du projet et validée par le Conseil d'État en date du 26 novembre 2018. Aucun recours n'a été déposé.

3.3. Découpage

Une fois le marché adjugé, les sous-projets décrits dans l'annexe n° 5 ont été recensés, puis chiffrés. Seuls les sous-projets obligatoires ont été retenus.

Pour chacun de ces sous-projets, trois dimensions ont été étudiées, à savoir :

- le contexte et les besoins qui ont initié le sous-projet ;
- l'objet, à savoir la nature et le périmètre du sous-projet ;
- la cible fonctionnelle, en référence aux quatre objectifs définis dans l'annexe n° 5.

Les polices communales sont concernées, intégralement ou partiellement, par tous les sous-projets mentionnés dans l'annexe n° 5.

Le projet implique en outre d'équiper tous les policiers des polices communales d'un smartphone, lequel sera fourni et entièrement géré par la PCV.

4. COHERENCE AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Du fait qu'il s'agit du remplacement d'une application, les conséquences sur l'environnement, le développement durable et la consommation d'énergie devraient rester identiques à celles d'aujourd'hui. La gestion électronique des données permet d'éviter l'utilisation de centaines de milliers de pages en papier par année.

5. Aspects financiers

Ce projet d'investissement est inscrit au plan des investissements 2020, sous l'intitulé ODYSSEE, soit le renouvellement des systèmes d'information police JEP/SINAP/Graphite.

Le calendrier proposé envisage que les préavis des Polcoms soient adoptés par toutes les municipalités ou conseils intercommunaux respectifs d'ici octobre 2019 et envisager l'adoption de l'EMPD par le Conseil d'État d'ici mars 2020.

5.1. Coûts de la solution à l'échelon OPV

Le coût des investissements totaux *(TTC)* englobe l'ensemble des dépenses de mise en œuvre d'ODYSSEE. Ces montants représentent la somme des coûts d'acquisition matériel/logiciel et de l'estimation des charges en jour/homme attribuées aux **renforts** « DSI » et « Métier ». Ces ressources supplémentaires et temporaires seront recrutées pour renforcer et/ou décharger le personnel de la DSI durant la réalisation des projets.

La réalisation des projets sera effectuée, en partie, par des ressources en mode de contrat « location de service – LSE » qui œuvreront sous la responsabilité de la DSI, notamment pour permettre d'assurer le pilotage du projet et l'implémentation des moyens et des compétences nécessaires à la réalisation des objectifs, dont les principaux profils sont :

- Chefs de programme ;
- Chefs de projets informatique ;
- Architectes ;
- Qualité et test ;
- Gestionnaires d'applications.

Investissements ODYSSEE	Renforts DSI		Renforts Métier		Logiciels et Applications	Matériel	Autres biens et services	Total
	j*h	CHF	j*h	CHF				
Renforts RH SI Central	5'045	7'429'000.00	9'629	2'339'000.00				9'768'000.00
Solutions Xplain					5'278'000.00	540'000.00	1'650'000.00	7'468'000.00
Equipement Mobile					237'000.00	180'000.00		417'000.00
1. SI CENTRAL	5'045	7'429'000.00	9'629	2'339'000.00	5'515'000.00	720'000.00	1'650'000.00	17'653'000.00
Renforts RH Projets Connexes	1'661	2'388'000.00	1'587	887'000.00				3'275'000.00
Adaptation interfaces/applications							1'560'000.00	1'560'000.00
Accompagnement du projet					360'000.00		180'000.00	540'000.00
2. PROJETS CONNEXES	1'661	2'388'000.00	1'587	887'000.00	360'000.00		1'740'000.00	5'375'000.00
TOTAUX TTC	6'706	9'817'000.00	11'215	3'226'000.00	5'875'000.00	720'000.00	3'390'000.00	23'028'000.00

5.2. Incidences sur le budget d'investissement

INVESTISSEMENTS ODYSSEE	APOL
<i>Renforts RH SI Central</i>	CHF 205'161.96
<i>Solutions Xplain</i>	CHF 156'854.14
<i>Infrastructure mobile</i>	CHF 9'572.13
1. SI CENTRAL	CHF 371'588.23
<i>Renforts RH Projets Connexes</i>	CHF 63'086.47
<i>Adaptation des interfaces et applications</i>	CHF 6'931.16
<i>Accompagnement du projet</i>	CHF 11'341.89
2. PROJETS CONNEXES	CHF 81'359.51
TOTAUX TTC	CHF 452'947.74

L'investissement pour le Corps est chiffré à CHF 452'947.74 TTC, lequel sera perçu, au gré du projet, dès 2020. La convention cadre de collaboration et ses annexes, signées en 2017 entre les Polcoms, la DSI et la PCV, fixent la clé de répartition et par conséquent le montant de la facturation pour chaque police bénéficiaire selon le critère retenu, soit le nombre d'utilisateurs par Corps. Pour l'APOL le nombre d'utilisateurs a été fixé à 54.

5.3. Financement (par voie d'emprunt)

L'Association Police Lavaux ne disposant pas de réserves prévues à cet effet, le financement de cet investissement s'effectuera par voie d'emprunt au fur et à mesure des demandes de financement du projet, remboursable sur une période de 5 ans dès la mise en application du projet, soit à l'horizon 2022.

Des appels d'offres afin d'obtenir un prêt aux meilleures conditions du marché s'effectueront auprès de divers établissements financiers ou auprès de communes partenaires dès l'approbation de ce préavis par le Conseil intercommunal.

Cet emprunt devrait intervenir à partir de l'exercice 2020, selon l'avancement du projet.

5.3.1. Plafond d'endettement / emprunts

Le plafond d'emprunt prévu à l'article 27 des statuts de l'association est fixé à CHF 5'000'000.00.

Hormis le solde de CHF 308'000.00 restant à rembourser à la Commune de Lutry relatif à la reprise de l'équipement lors de la création de l'Association, l'APOL n'a à ce jour contracté aucun emprunt.

5.3.2. Compte de fonctionnement / Coût du capital

Compte tenu d'un amortissement de cet investissement sur une période de 5 ans de manière linéaire, les charges financières (amortissement et intérêts) représenteront un coût de fonctionnement annuel moyen de l'ordre de CHF 91'800.00 pendant 5 ans. Ce coût annuel se décompose de la manière suivante :

- amortissement CHF **450'000.00** : 5 ans = CHF 90'000.00/an
- intérêt annuel moyen calculé à **0.8 %** = CHF 1'800.00/an

Compte tenu d'une mise en application du projet prévue à l'horizon 2022, en 2020 et 2021, seules les charges relatives aux intérêts courus calculées selon la durée de l'emprunt effectif affecteront ces exercices et sont à prévoir pour l'année 2020 comme dépassement budgétaire dans le compte 611.3223 "Intérêts des emprunts à moyen et long terme".

L'amortissement interviendra dès la mise en application du projet, à savoir en principe dès 2022 et pour une durée de 5 ans.

5.4. Incidences sur le budget de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement du projet ODYSSEE s'articulent comme suit à l'échelon OPV.

FONCTIONNEMENT ODYSSEE	Coûts de fonctionnement informatique			Coûts de fonctionnement métier	Total
	Matériels	Licences	Hébergement		
<i>Solutions Xplain</i>	CHF -	CHF 517'000.00	CHF 1'360'000.00	CHF -	CHF 1'877'000.00
<i>Equipement Mobile</i>	CHF 520'920.00	CHF 165'362.00	CHF 55'740.00	CHF 459'855.00	CHF 1'201'877.00
1. SI CENTRAL	CHF 520'920.00	CHF 682'362.00	CHF 1'415'000.00	CHF 459'855.00	CHF 3'079'000.00
<i>Adaptation des interfaces/applications</i>	CHF -	CHF -	CHF 422'000.00	CHF 75'000.00	CHF 497'000.00
2. PROJETS CONNEXES	CHF -	CHF -	CHF 422'000.00	CHF 75'000.00	CHF 497'000.00
TOTAL DES NOUVELLES CHARGES	CHF 520'920.00	CHF 682'362.00	CHF 1'837'000.00	CHF 534'855.00	CHF 3'576'000.00

Les coûts pérennes intervenant dès 2022 pour le Corps sont chiffrés à CHF 92'971.13 TTC, également en lien avec les utilisateurs au nombre de 54 dont 43 d'entre eux se verront attribuer un Smartphone.

FONCTIONNEMENT ODYSSEE	Total	Nombre	APOL
		Smartphones	43
		Utilisateur	54
<i>Solutions Xplain</i>	CHF 1'877'000.00		CHF 39'417.27
<i>Equipement Mobile</i>	CHF 1'201'877.00		CHF 46'629.39
1. SI CENTRAL	CHF 3'079'000.00		CHF 86'046.66
<i>Adaptation des interfaces/applications</i>	CHF 497'000.00		CHF 6'924.46
2. PROJETS CONNEXES	CHF 497'000.00		CHF 6'924.46
TOTAL DES NOUVELLES CHARGES	CHF 3'576'000.00		CHF 92'971.13

L'augmentation des coûts pérennes liés à la nouvelle application pour le corps de police sera perçue en 2022. Il sied également de préciser qu'il n'y aura aucun tuilage des coûts entre ceux issus de JEP/SINAP/Graphite et ceux liés à ODYSSEE.

Applications	Coûts de référence	Nombre d'utilisateurs	Evolution des coûts de fonctionnement				
			2018	2019	2020	2021	2022
<i>JEP / SINAP / Graphite</i>	CHF 227.00	54	CHF 282.00	CHF 337.00	CHF 392.00	CHF 447.00	
			CHF 15'228.00	CHF 18'198.00	CHF 21'168.00	CHF 24'138.00	
<i>ODYSSEE</i>		54					CHF 39'417.27
<i>Smartphones</i>		43					CHF 46'629.39
							CHF 86'046.66

5.4.1. Estimation des charges et ressources PML et Polcoms

L'implémentation du produit ainsi que la migration des données dans le nouveau système nécessite la mise à disposition de ressources liées aux activités policières dont la charge a été estimée à 661 jours/homme pour les Polcoms, hors PML. (voir art. 3 Convention ODYSSEE et annexe n° 2 – Estimation des charges et ressources PML et Polcoms).

Les 661 jours/homme correspondent approximativement à 1 EPT, durant 3 ans, dont la charge est à répartir sur ~ 12 policiers issus des Polcoms (hors PML) et distribuée par secteurs d'activités (centrales d'engagement, opérations d'envergures, primo-intervenants, procédures administratives, processus judiciaires, dématérialisation des documents et leurs données, circulation, unités spéciales, fonctions de conduite de projet) au gré du projet.

Quant à elle, la PML supportera 945 jours/homme qu'elle évalue à 3 EPT et dont la charge sera répartie sur quelques 45 collaborateurs pour l'entier du projet prévu sur 3 ans.

A terme, la Gouvernance d'ODYSSEE annexe cadre 1 « INSTANCES », complétant la Convention Cadre pour les Applications Police et les Conventions Spécifiques pour les Applications Police, signée entre les PolComs, la DSI et la PCV, prévoit à son point « Structure Gouvernance » que les PolComs et la PML intègrent cette structure de Gouvernance en déléguant un (voire deux) répondant(s) métier afin de coordonner les activités entre les polices vaudoises et d'assurer les contraintes et besoins de ces dernières.

6. CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Délégués, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal de l'Association Police Lavaux

vu le préavis n° 06/2019 du Comité de Direction, daté du 12 septembre 2019, concernant le renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises – Projet ODYSSEE, le Rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. de prendre acte des éléments ci-dessus et du caractère impératif de ce projet ;
2. d'autoriser le Comité de Direction à emprunter un montant de CHF 450'000.00 aux meilleures conditions du marché ;
3. d'admettre le mode de financement et d'amortissement proposé ;
4. d'accepter de porter comme dépassement budgétaire 2020 dans le compte 611.3223 "Intérêts des emprunts à moyen et long terme, un montant estimé à CHF 2'000.00 relatif aux intérêts courant sur l'emprunt de CHF 450'000.00 ;
5. d'autoriser le Comité de Direction à signer la convention.

Ainsi adopté en séance du 31 octobre 2019

Convention de projet pour la mise en œuvre du nouveau système d'information central de Police ODYSSEE

conclue entre

l'Etat de Vaud, représenté par :

- la Police cantonale (Pol cant),
- la Direction des systèmes d'information de l'Etat de Vaud (DSI),

d'une part,

et les groupements de communes, ententes de polices communale ou inter-communales ainsi que la Commune de Lausanne pour les polices suivantes :

- la Police du Nord vaudois,
- la Police Nyon région,
- la Police région Morges,
- l'Association sécurité dans l'Ouest lausannois,
- la Police municipale de Lausanne,
- la Police de l'Est lausannois,
- l'Association Police Lavaux,
- l'Association Sécurité Riviera,
- la Police du Chablais vaudois,

d'autre part.

Versions	Date	Modifications
0.0	2018	Elaboration par DirPro Odyssee élargie (PCV, DSI, PML et POL)
0.1	14.11.18	Relecture par MM. Imrei, Duc, Granado, El Mansouri, Girardet, Caspescha et Mme Zufferey
0.2	15.11.18	Correction par M. Imrei

Préambule

Les trois applications centrales JEP (Journal des Événements de Police), SINAP (Système d'Information et d'Archivage Police) et Graphite (Rédaction de rapports), comme plusieurs autres applications périphériques (suite Power, BIJ-Personnes, etc.) sont issues de développements et d'améliorations internes successifs s'étalant sur plus d'une décennie. Bien que répondant aux besoins des utilisateurs, ces applications deviennent obsolètes et ont atteint leur seuil critique de fonctionnement.

En raison du désengagement de SPIE-ICS SA, fournisseur de JEP, SINAP et Graphite, en février 2017, seule une maintenance minimale est désormais possible. Toute évolution est maintenant exclue. En l'état, une transformation de l'environnement de fonctionnement, telle qu'un changement de législation, la modification d'applications tierces connectées (RIPOL, IPAS, MOFIS, FABER, etc.) ou du support technique (système Windows, serveurs) peut durablement paralyser tout ou partie du système informatique des polices vaudoises.

Le projet ODYSSEE prévoit le renouvellement des trois applications JEP, SINAP et Graphite par une solution du marché déjà opérationnelle reconnue par d'autres corps de police ainsi que l'adaptation des interfaces des systèmes existants.

Art. 1 But et champ d'application

¹ La présente convention fixe les principes de coopération et régit la collaboration entre l'Etat de Vaud, représenté par la Pol cant et la DSI d'une part et les Polices communales et inter-communales d'autre part. Cela concerne la gestion du projet de mise en œuvre d'un système informatique central commun de Police (ODYSSEE). Elle définit aussi le principe de répartition des coûts de mise à disposition de la nouvelle solution.

² La collaboration instaurée par la présente convention débute à sa signature. Elle se termine à l'expiration d'un délai d'une année courant à partir de la mise en production de la solution. L'objectif de mise en production d'ODYSSEE est fixé au 31 mars 2022 afin de respecter le délai de mise en œuvre de la norme d'échange de données de justice et police (eCH-0051), fixée par l'accord cadre de la coopération en matière de cyberadministration en Suisse.

³ Dès la mise en production, la présente convention sera appliquée pendant encore une année, en parallèle à une nouvelle convention spécifique pour les applications police (CSAP). Les CSAP des applications actuelles pour JEP et Graphite, SINAP AR, TrackRue et TrackCell seront remplacées ou résiliées lors de leurs décommissionnements respectifs.

⁴ La présente convention fait référence à la *Convention cadre de collaboration* (V5.0 du 02.06.2017) et ses annexes, qu'elle reprend ou étend. En raison de son étendue et de ses implications financières, Odyssee est classé comme projet de niveau complexe tel que défini dans l'annexe cadre 8 *gestion de projet ACV*.

Art. 2 Organisation de la gestion du projet

¹ Vu la taille et l'importance du projet, les instances telles qu'elles sont définies dans l'annexe cadre 1 *Instances* de la Convention cadre de collaboration sur le système d'information des Polices vaudoises, doivent être étendues. Afin de profiter des structures existantes, celles-ci sont intégrées dans un schéma de programme, identique à celui déjà en place à la Police cantonale et éprouvé dans le cadre du Schéma directeur 2018. Les missions respectives de chaque organe demeurent identiques à celles qui sont définies dans l'annexe précitée.

² Les membres de la DO sont inclus dans le Comité de pilotage (COFIL).

³ Les membres du Comité d'exploitation (ComEx) sont inclus dans le Comité de Programme (CoProg). Pour plus de détail, voir l'annexe 3 à la présente convention « Composition des organes du projet ».

Art. 3 Ressources humaines

¹ Les parties mettent à disposition les ressources humaines nécessaires (internes et externes), quantitativement et qualitativement, conformément aux charges prévues dans l'annexe 2 « Estimation des charges et ressources », permettant le bon déroulement du projet pour la durée de la convention selon l'art. 1 al. 2 ci-dessus, sous réserve de l'obtention, auprès des autorités compétentes, des crédits d'investissements et de fonctionnement nécessaires.

Art. 4 Unicité du système central Police ODYSSEE

¹ Le système central Police ODYSSEE est unique en ce sens qu'un seul et même système est utilisé par toutes les polices (outil commun partagé). La gestion administrative de premier niveau sera assurée par l'Etat de Vaud. Certaines tâches d'administration sont déléguées à la PML et aux Polcoms, dans la limite de leurs compétences légales (art. 3 LPJu). Les normes et standards de l'Etat de Vaud en matière de technique informatique comme en matière de sécurité informatique, actuels et futurs, sont applicables.

Art. 5 Appels d'offres

¹ Si des appels d'offres supplémentaires sont nécessaires, ils respecteront le cadre légal en vigueur.

Art. 6 Propriété intellectuelle

¹ Si les accords contractuels avec les fournisseurs sélectionnés le permettent, tout produit (licence, logiciel, matériel, document, etc.) acquis dans le cadre du périmètre du projet faisant l'objet de la présente convention est la propriété exclusive de l'Etat de Vaud.

² Les Polices communales et inter-communales obtiennent, par défaut et pour un prix fixé, un droit d'utilisation de la solution ODYSSEE, dans la limite du droit en vigueur.

Art. 7 Financement du coût d'investissement du projet de mise en œuvre

- ¹ Les parties s'engagent à rechercher activement le financement pour l'ensemble du projet de mise en œuvre.
- ² Le coût global définitif du système central de Police ODYSSEE et de ses impacts sur les systèmes périphériques et les coûts en matériel informatique tels qu'ils sont présentés dans l'annexe 1 sont donnés à titre indicatif pour permettre aux municipalités d'établir la planification des échéances financières.
- ³ Toutes les demandes de changement, en cours de projet, au bénéfice de tous les partenaires, feront l'objet d'une analyse et entreront dans le processus de validation qui sera défini dans le cadre de ce projet. Les autres demandes seront prises en compte uniquement à l'issue du projet selon la procédure déjà définie dans l'annexe cadre 6 « GESTION DES DEMANDES » des conventions existantes.
- ⁴ La répartition financière entre les parties sera établie sur la base du nombre d'utilisateurs pour les logiciels et prestations de service, ainsi que sur la base du nombre d'appareils pour le matériel. La participation aux différents postes de dépense est définie pour chaque Police communale ou inter-communale. Certains postes de dépense sont optionnels. Voir à ce sujet l'annexe 1 « Coûts estimatifs, clés de répartition et plan de financement ».
- ⁵ L'exposé des motifs et projet de décret (EMPD), préparé par les services de l'Etat de Vaud, porte sur l'entier des coûts du projet. Les signataires de la présente convention ont la charge d'obtenir les financements nécessaires auprès de leurs autorités communales. Ils doivent également obtenir la garantie de ce financement préalablement à l'adoption de l'EMPD par le Conseil d'Etat et par le Grand Conseil prévu au dernier trimestre 2019.
- ⁶ Dans le cas où un dépassement de crédit interviendrait, il sera annoncé au plus tôt au COPIL, qui décidera si la demande doit être remontée aux CCS. En cas d'acceptation par le CCS, charge à chacune des parties de demander les ressources financières supplémentaires nécessaires, selon les procédures en usage au sein de leurs instances décisionnelles respectives. Dans une telle éventualité, les clés de répartition citées à l'article 7 al. 4 s'appliquent ci-dessus.

Art. 8 Financement des coûts pérennes de la solution ODYSSEE

- ¹ La répartition financière entre les parties sera établie sur la base du nombre d'utilisateurs pour les logiciels et prestations de service, ainsi que sur la base du nombre d'appareils pour le matériel. La participation aux différents postes de dépense est définie pour chaque Police communale ou inter-communale. Certains postes de dépense sont optionnels, suivant les choix effectués au moment de l'investissement. Voir à ce sujet l'annexe 2 « Estimation des charges et ressources ». L'adaptation des prix est régie dans l'annexe cadre 2 « Modalité financières » existante.
- ² Les coûts pérennes induits sur les budgets de fonctionnement informatiques respectifs des parties par la solution ODYSSEE devront être inscrits, entièrement pris en charge dès la mise en service. Ces charges concernent notamment la maintenance des logiciels, progiciels et des équipements, l'exploitation des systèmes informatiques et les prestations de service.
- ³ L'Etat de Vaud et les Polices communales ou inter-communales doivent pourvoir à ce que le financement des coûts pérennes d'ODYSSEE dès le premier trimestre après la mise en service de l'application soient assurés.

Art. 9 Gestion des litiges

¹ Tout litige pouvant survenir entre les parties dans le cadre de la mise en œuvre du projet doit être réglé selon les modalités prévues au pt. 8.2 de la convention cadre.

Art. 10 Abandon du projet

¹ Les modalités de l'abandon du projet suivent les règles définies dans l'annexe cadre 8 *Gestion de projet*.

² Si une partie se désiste en cours de projet, elle devra aux autres parties un dédommagement calculé en fonction des coûts réels engendrés et basés sur la répartition financière, ainsi que sur la durée écoulée du projet.

Art. 11 Entrée en vigueur

¹ La présente convention entre en vigueur dès que les ressources financières et humaines qu'elle prévoit sont obtenues par les communes respectivement le canton.

² Tant que la présente convention n'est pas signée, les conventions actuelles font foi.

Art. 12 Liste des annexes

1. Coûts estimatifs, clés de répartition et plan de financement
2. Estimation des charges et ressources PML et Polcoms
3. Composition des organes du projet

Ainsi fait à Lausanne, courant XXX 2019.

Le Commandant de la Police
cantonale vaudoise

Le Chef de la Direction
des systèmes
d'information

PML : à compléter

PNV : à compléter

PNR : à compléter

PRM : à compléter

Michel FARINE, Président
Frédéric SCHAER, Secrétaire
(POL)

PEL : à compléter

Jean-Paul DEMIERRE,
Président
Eugène CHOLLET, Secrétaire
(APOL)

Bernard DEGEX, Président
Frédéric PILLOUX, Secrétaire
(Riviera)

EPOC : à compléter

ATTENTION CES CHIFFRES SONT UTILISES DANS LES FORMULES DE CALCUL DES ONGLETS SUIVANTS. NE PAS MODIFIER CES CHIFFRES

Variable	
Marge du projet (recommandé 20%)	20%
% de la maintenance corrective (recommandé 15%)	15%

Clé de répartition PML / POLCOMS			
Calcul de la clé de répartition	PCV	PML	POLCOM
Nbre utilisateurs:	1266	600	705
Pourcentage Ct + LS + Polcoms:	49.2%	23.3%	27.4%
Pourcentage CT + LS:	67.8%	32.2%	54.0%
Pourcentage LS + Polcoms	49.2%	50.8%	
Pourcentage Ct + (LS & Polcoms):	100.0%		8
Pourcentage Ct:	54	14	10.5%
Nbre de participants (équipe métier) :	71.1%	18.4%	
Pourcentage équipe métier			
Variante de répartition			
V1	49.2%	23.3%	27.4%
V2	49.2%	50.8%	
V3		46.0%	54.0%
V4	100.0%		

V1 : TOUS	V2 : PCV & PML	V3 : PML&POLCOM	V4 : QUE PCV
-----------	----------------	-----------------	--------------

Profils pour valorisation DSI			Tarif / jour TTC
Abbrégé	Libellé		
DP	Direction de projet, USSI		1'300.00 CHF
EX	Expert Telecom		1'300.00 CHF
CP	PMO, CP, CP tests, BA, architecte, GA		1'200.00 CHF
EP	Java, développeur, intégrateur, testeurs		1'050.00 CHF
Profils pour valorisation PCV			
AUX	Auxiliaire de saisie (classe 5)		352.60 CHF
GES	Gestionnaire de dossier (class)		405.25 CHF
IMIG	Analyste migration (classe 1)		552.08 CHF
CPM	Chef de projet métier, consult		1'200.00 CHF
PMO	Selon valorisation DSI		1'200.00 CHF
INT	Ress. Interimes (non valorisée)		

Attention : Tarif HT ??? (cf. mail de Flavie)

Attention : Tarif journalier calculé sur 240 jours (et non 220, comme calculé sur le tableau chiffrage R4)
CHARGE SOCIALES : MAX 21 %

Clé de répartition canton / communes						
Corps	Libellé	Nbre d'utilisateurs	Valeur (%) tot	Valeur (%) Polcom	Corps	Nbre Smartphone
PCV		1266	49.24%	45.98%	PCV	490
PML		600	23.34%	4.14%	PML	41
APOL	Police Lavaux	54	2.10%	7.66%	APOL	2
ASR	Police Riviera	134	5.21%	19.07%	ASR	116
EPOC	Police du Chablais vaudois	64	2.49%	4.90%	EPOC	50
PEL	Police est lausannois	62	2.41%	4.75%	PEL	44
PNR	Police Nyon région	80	3.11%	6.13%	PNR	57
PNV	Police nord vaudois	90	3.50%	6.90%	PNV	73
POL	Police ouest lausannois	151	5.87%	11.57%	POL	115
PRM	Police region Morges	70	2.72%	9.93%	PRM	60
Total Polcoms		705	27.42%	100.00%		555
TOTAL		2571				2593

ANCIENNES VALEURS			
# User	Différence	# Smartphone	Différence
1266		10	
590		445	-15
54		41	2
154		-20	-18
66		-2	-5
59		3	-1
76		4	3
97		-7	-2
152		-1	-22
79		-9	-14
737		-32	-56
2593			

ANNEXE 1

INVESTISSEMENT PAR COPRS

PCV	PML	POL	ASR	PNV	PEL	PNR	EPOC	APOL	PRM	TOTAL
-	430	93	98	71	43	60	45	43	46	529
1266	600	151	134	90	62	80	64	54	70	2371
4'809'908	2'279'577	573'684	509'106	341'937	235'556	303'944	243'155	205'162	265'951	9'767'989
3'677'358	1'742'824	438'611	389'231	261'424	180'092	232'377	185'901	155'954	203'329	7'468'000
180'000	106'357	267'67	237'53	15'954	10'990	14'181	11'345	9'572	12'408	411'326
8'667'266	4'128'758	1'039'071	922'069	619'314	426'638	550'501	440'401	371'588	481'688	17'647'315
2'835'323	785'540	176'408	156'548	105'144	72'433	93'461	74'769	63'086	81'779	4'444'493
192'042	107'468	18'382	17'200	11'552	7'958	10'268	6'215	6'931	8'985	380'000
265'904	125'021	317'15	28'145	18'903	13'022	16'803	13'442	11'342	14'702	540'000
3'293'270	1'019'028	227'505	201'892	135'599	93'413	120'533	95'426	81'360	105'466	5'374'483
11'960'536	5'147'787	1'266'576	1'123'981	754'913	520'051	671'034	536'827	452'948	587'154	23'021'808

Nb de Smartphone
Nb d'utilisateur

Investissements ODYSSEE	Rentforts DSI j'h	CHF	Rentforts Méfier j'h	CHF	Logiciels et Applications	Matériel hors CI	Autres biens et services	Total hors CI	Matériel CI
Rentforts RH SI Central	5'045	7'429'000	9'629	2'335'000				9'768'000	
Solutions Xplain					5'278'000	540'000	1'650'000	7'468'000	
Infrastructure mobile					231'000	180'000		411'000	
SI CENTRAL	5'045	7'429'000	9'629	2'335'000	5'509'000	720'000	1'650'000	17'647'000	
Rentforts RH Projets Connexes	1'661	2'388'000	1'587	887'000				3'275'000	
Adaptation des interfaces et applications					360'000		1'560'000	1'560'000	
Accompagnement du projet							180'000	540'000	
PROJETS CONNEXES	1'661	2'388'000	1'587	887'000	360'000			1'740'000	
TOTAUX BRUTS (I)	6'706	9'817'000	11'215	3'225'000	5'865'000	720'000	3'380'000	23'022'000	
Recettes de tiers / subventions (II)									
TOTAUX NETS (II)	6'706	9'817'000	11'215	3'225'000	5'865'000	720'000	3'380'000	23'022'000	

Acquisition de
biens

Infrastructure et
hors matériel

Prestation
financière

ANNEXE 1

INVESTISSEMENT PAR COPRS												
	PCV	PML	POL	ASR	PRV	PEL	PNR	EPDC	APOL	PRM	TOTAL	
Corps		430	93	98	71	43	60	45	43	46	929	
Nb smartphone		600	151	134	90	62	80	64	54	70	2571	
Nb utilisateur												
43093008	1266	2729577	5737694	509106	341937	235556	305944	243155	205162	265951	9767982	
Renforts RH SI Central		1742824	4387611	389231	261424	180092	232377	185901	156854	203291	7468000	
Solutions Xplain		180000	106357	23753	15954	10990	14181	11345	9572	12408	411326	
Infrastructure mobile		81667266	1039071	9227089	619314	426638	550501	440401	371588	481688	17647315	
Renforts RH Projets Connexes		2435323	785540	156548	105144	72433	93461	74769	63086	81779	4444953	
Adaptation des interfaces et applications		192042	107468	17200	11552	7958	10768	8715	6931	8985	380000	
Accompagnement du projet		265904	126021	28145	18903	13022	16903	15442	11942	14702	540000	
PROJETS CONNEXES		37293220	1019029	227505	135599	93413	120533	96426	81360	105466	5374953	
TOTAUX BRUTS		11980536	5147787	1266576	1123981	520051	671034	536827	452948	587154	23022000	

INVESTISSEMENTS	Logiciels & Licences	Infrastructure & Matériel	Prestations & fournisseurs	Total
ODYSSEE	0	0	0	9768000
Renforts RH SI Central	5728000	540000	1560000	7468000
Solutions Xplain	231000	180000	0	411000
Infrastructure mobile	5509000	720000	1650000	17647000
Renforts RH Projets Connexes	0	0	0	3275000
Adaptation des interfaces et applications	360000	0	1560000	1960000
Accompagnement du projet	360000	0	1740000	540000
PROJETS CONNEXES	360000	0	1740000	5375000
TOTAUX BRUTS	5869000	720000	3390000	23022000

INVESTISSEMENTS	Total	Nombre Smartphone	Partie POL Utilisateur
ODYSSEE	9768000	53	54
Renforts RH SI Central	7468000	203182	203182
Solutions Xplain	411000	138154	138154
Infrastructure mobile	17647000	49572	371588
Renforts RH Projets Connexes	3275000	63086	63086
Adaptation des interfaces et applications	1960000	6931	6931
Accompagnement du projet	540000	11342	11342
PROJETS CONNEXES	5375000	81360	81360
TOTAUX BRUTS	23022000	452948	452948

INVESTISSEMENTS	APOL
ODYSSEE	CHF 205161.96
Renforts RH SI Central	CHF 156854.14
Solutions Xplain	CHF 9572.13
Infrastructure mobile	CHF 371588.23
1. SI CENTRAL	CHF 63086.47
Renforts RH Projets Connexes	CHF 6931.16
Adaptation des interfaces et applications	CHF 11341.89
Accompagnement du projet	CHF 81359.51
2. PROJETS CONNEXES	CHF 452947.74
TOTAUX TTC	CHF 452947.74

ANNEXE 1

FONCTIONNEMENT PAR CORPS															
Corps	PCV	PHL	GO	POL	ASR	PNV	PEL	PNR	EPOC	APOL	PRM	TOTAL			
Nb smartphons	1266	600	151	134	58	71	43	60	43	43	45	929			
Nb utilisateur	924116	437970	110222	97813	134	90	62	80	64	54	70	2571			
	75000	518104	130390	115710	65995	77716	45257	58396	46717	38417	51096	1878700			
	999116	956074	240642	213523	115710	77716	53537	69081	55264	46629	60446	1201877			
	329816	76651	19363	17183	17183	11541	7950	10258	8207	6924	8976	496870			
	329816	76651	19363	17183	17183	11541	7950	10258	8207	6924	8976	496870			
	1'328'932	1'032'725	259'975	230'706	230'706	154'952	106'745	137'735	110'188	92'971	120'518	3'575'447			

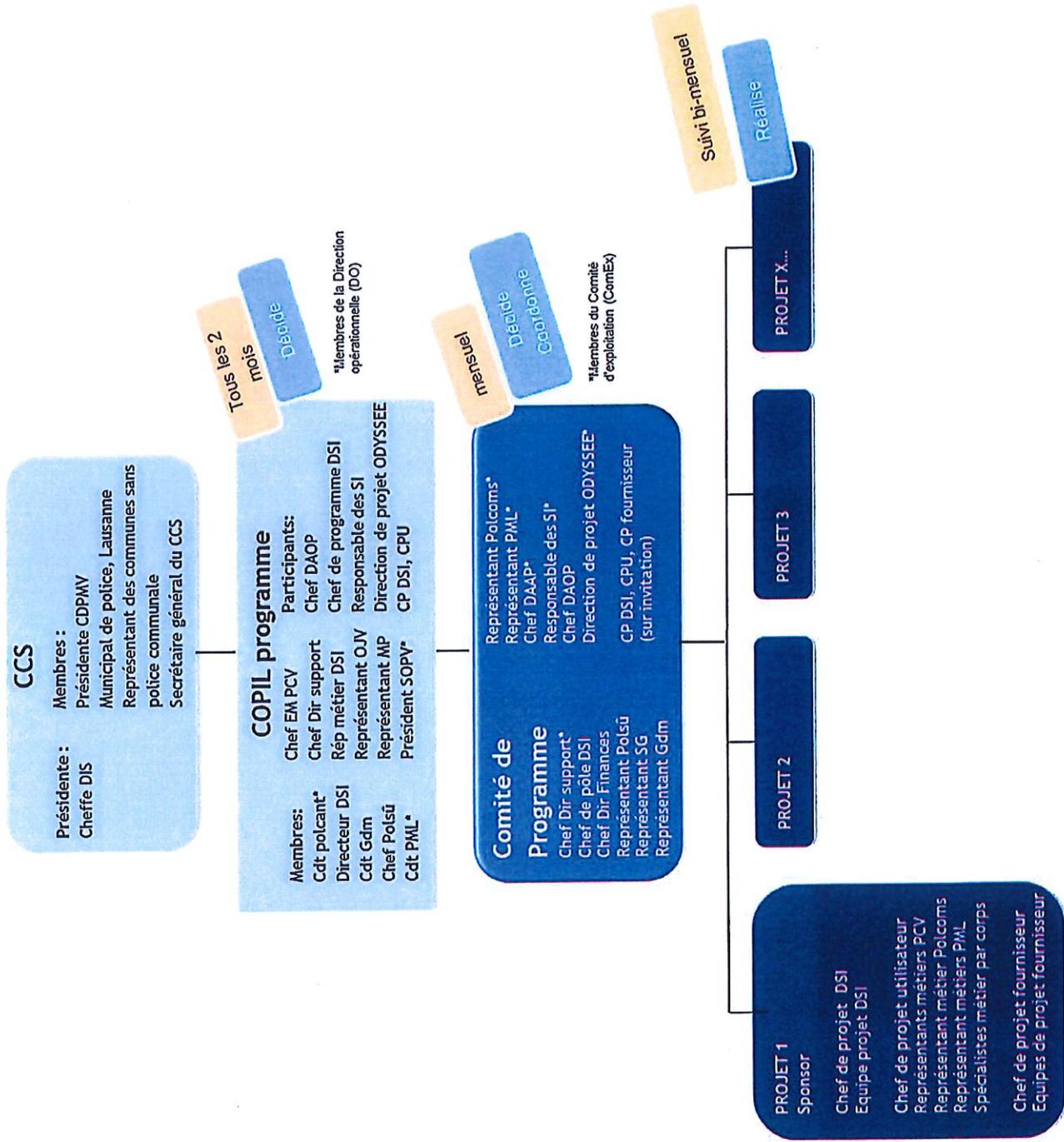
FONCTIONNEMENT ODYSSEE	Coûts de fonctionnement informatique		Coûts de fonctionnement matériel	Total
	Matériels	Licences		
Solutions Xplain	CHF 517'000.00	CHF 136'000.00	CHF -	CHF 1'877'000.00
Equipement Mobile	CHF 520'920.00	CHF 165'362.00	CHF 459'855.00	CHF 1'201'877.00
1. SI CENTRAL	CHF 520'920.00	CHF 682'362.00	CHF 459'855.00	CHF 3'079'000.00
Adaptation des Interfaces/Applications	CHF -	CHF -	CHF 75'000.00	CHF 497'000.00
2. PROJETS CONNEXES	CHF -	CHF -	CHF 75'000.00	CHF 497'000.00
TOTAL DES NOUVELLES CHARGES	CHF 520'920.00	CHF 682'362.00	CHF 534'855.00	CHF 3'576'000.00

FONCTIONNEMENT ODYSSEE	Total	Nombre		APOL
		Smartphones	Utilisateur	
Solutions Xplain	CHF 1'877'000.00			43
Equipement Mobile	CHF 1'201'877.00			54
1. SI CENTRAL	CHF 3'079'000.00			39417.27
Adaptation des Interfaces/Applications	CHF 497'000.00			46829.39
2. PROJETS CONNEXES	CHF 497'000.00			86'046.66
TOTAL DES NOUVELLES CHARGES	CHF 3'576'000.00			8924.46
				6924.46
				92971.13

Annexe 2 - Estimation des charges et ressources PCV, PML et Polcoms

Projet	Sous projet	Ressources	Nb de mois (projet : 24)	Nb ressource	Pourcenta ge	nb j/h ETP	Part PML & Polcom o/n	Ress. int. PCV (j/h)	Ress. int. PML (j/h)	Ress. int. Polcoms (j/h)
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Chef de programme	24	1	50%	220	0.5 Oui	220		
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Chef de projet métier	24	2.5	100%	1100	2.5 Oui	1100	88	88
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Chef de projet métier (PML & PolCom)	24	2	20%	176	0.4 Oui	0		
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Communication & gestion du changement	24	1	10%	44	0.1 Oui	44		
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Juriste	0	2	15%	100	0.2 Oui	100		
Réalisation du projet	01-Gestion de projet	Direction DirIS	12	2	10%	66	0.2 Oui	66		
Réalisation du projet	02-Paramétrage	Utilisateurs métier	12	76	10%	1672	3.8 Oui	1188	308	176
Réalisation du projet	03-Migration	Remplaçante Directeur DirIS	36	1	10%	66	0.2 Oui	66		
Réalisation du projet	03-Migration	Adjoint DirIS (responsable données)	36	1	10%	66	0.2 Oui	66		
Réalisation du projet	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier	12	76	10%	1672	3.8 Oui	1188	308	176
Réalisation du projet	09-Formation	Formateur métier	9	2	100%	330	0.8 Oui	110	110	110
Réalisation du projet	09-Formation	Aide Formateur métier	6	2	100%	220	0.5 Oui	73	73	73
Réalisation du projet	Projet post-MEP	Chef de projet métier	12	2	100%	440	1.0 Oui	440		
Réalisation du projet	Projet post-MEP	Utilisateurs métier	12	5	10%	110	0.3 Oui	66	22	22
Appui à la migration des applications tierces	01-Migration BIJ	Chef de projet métier		1		20	0.0 Oui	20		
Appui à la migration des applications tierces	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier		4		20	0.0 Oui	14	3	3
Appui à la migration des applications tierces	02-Paramétrage	Utilisateur administrateur et formateur		1		20	0.0 Oui	14	3	3
Recherche Multi-bases et infra d'échange	Intégration enXs	Utilisateurs métier		7		70	0.2 Oui	50	10	10
Guichet en ligne	01-Gestion de projet	Utilisateurs métier		6		60	0.1 Option	60		
Archivage des événements JEP	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier		5		50	0.1 Oui	50		
Migration documents SINAP dans la GED	01-Gestion de projet	Chef de projet métier		1		20	0.0 Oui	20		
Migration documents SINAP dans la GED	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier		12		120	0.3 Oui	100	20	20
Evolution applicatives non prévisibles	01-Gestion de projet	Utilisateurs métier		3		50	0.1 Oui	50		
Remplacement de TrackCell	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier		9		10	0.0 Non	10		
Remplacement de TrackCell	04-Qualité & Test	Utilisateurs métier		4		15	0.0 Non	15		
Annuaire des utilisateurs et des référents (MP, Polcoms, F04-Qualité & Test		Utilisateurs métier	2	4	10%	6746	0.0 Oui	5139	945	661

Annexe 3 – Composition des organes du projet



Inventaire des interfaces ODYSSEE

Interfaces du système POLARIS

<i>Système tiers</i>	<i>Description</i>	<i>Participation Polcoms</i>
SAGA	Réception des événements initiés depuis les centrales d'engagement. Adaptation de SAGA avec les nouvelles interfaces et normes eCH-0051.	Oui
SIG	Système d'Information Géographique (référentiel cartographique).	Oui
BIJ	Base de l'Identité Judiciaire. Application utilisée par la BPS (gestion des données signalétiques et de l'ADN (FileMaker Pro).	Oui
RIPOL	Recherches Informatisées de POLice (objets volés, personnes disparues, sous mandat d'amener, etc.). Application fédérale sur les signalements.	Oui
OAWR	« Online Abfrage Waffenregister ». Référence centralisée de tous les registres des bureaux des armes suisses.	Non
SwissPol Index	Indexation des inscriptions de personnes dans les bases de données des polices cantonales.	Oui
Armada	Plateforme fédérale des armes (séquestre, permis, armée, exportation, importation).	Oui
OFS	Plateforme de l'Office fédéral des statistiques.	Oui
AFIS / IPAS	Registre central des données signalétiques et des profils ADN.	Oui
MISTRA	Système d'information pour la gestion des routes et du trafic de la Confédération. Base de données statistiques en matière d'accidents de la route.	Oui
SI RH	Système d'information RH de la Police cantonale.	Non
Tableau Server	Logiciel d'analyse et de statistique lié au projet de pilotage « PIL ».	Oui
GEFFAS	Gestion des Effacements ADN et signalétiques	Oui
GDD / GDC	Gestion Des Dossiers pénaux	Oui
SAN REQUIS	Système de gestion des mandats du SAN, lié à l'application VIACAR.	Oui
SAP	Système de facturation utilisé par l'Etat de vaud.	Non
PowerFly	Consultation des écrous sur le territoire vaudois.	Oui

Interfaces spécifiques à la recherche multi-bases

<i>Système tiers</i>	<i>Description</i>	<i>Participation Polcoms</i>
RCPers	Registre cantonal des personnes	Oui
Infocar	Système de recherche de données relatives aux conducteurs, aux véhicules et à leurs détenteurs pour les services de police.	Oui
EPSIPOL	Traitement central des amendes d'ordre du contrôle du trafic et du stationnement des véhicules. Système utilisé par la Polcant.	Non
Papillon	Système de gestion des détenus du SPEN.	Oui
Transfert PCV	Gestion des transferts de détenus.	Oui
EVAM	Système de gestion des demandeurs d'Asile rattachés au canton de Vaud.	Oui
FABER	« Automatisiertes FAhrBERechtigungsregister » / Registre conduire Registre fédéral automatisé des autorisations de	Oui

	conduire.	
MOFIS	« Motorfahrzeug-Informationssystem », Registre fédéral des automatisé des véhicules et détenteurs de véhicules.	Oui
ISA	« InformationsSystem Ausweisschriften », système fédéral d'information relatif aux documents d'identité.	Oui
SIS	Système d'information sécurité intérieure (Système fédéral).	Oui
HOOGAN	Système d'information fédéral sur les hooligans.	Oui
Symic	Système d'information central sur la migration (système fédéral)	Oui
BASES FEDERALES	Frais globaux de raccordement aux système de la confédération.	Oui
Recherche Interpol	Signalements par INTERPOL.	Oui
ZEFIX	Index central des raisons de commerce.	Oui
Amicus	Registre des détenteurs de chien et des chiens.	Oui
RCEntr	Registre cantonal des entreprises.	Oui

Interfaces abandonnées

Système tiers	Description	Participation Polcoms
Interprètes	Référentiel des interprètes	-
POCAMA	PORTail CANTonal des MANifestations - Demandes d'autorisations de manifestations.	-
Allopolice	Annuaire des policiers	-
RENS-OP	Renseignement Opérationnel	-
SOE	Application d'aide à l'engagement des unités spéciales	-
Power JEP	Analyse des événements JEP (application abandonnée).	-
PowerInfr	Répertoire électronique des infractions à la loi sur la circulation routière. Référentiel intégré dans ODYSSEE.	-
Recherche multi-base	Solutions MACS ou Polytrack . abandonnées au profit de la solution eneXs intégrée dans l'offre d'Xplain.	-
TARS - Admin	Solution de gestion électronique des documents administratifs de la Polcant.	-
Cyberadministration	Portail administratif cantonal vaudois	-
TARS - Media	Solution de gestion électronique des documents multimédias de la Polcant (en projet). Gestion multimédia intégrée en option dans l'offre d'Xplain.	-
JEP ARCHIVES	Les archives du JEP seront intégrées dans le référentiel documentaire de POLARIS.	-
Alarme BAAC	Intégrées dans les fonctionnalités de l'offre d'Xplain.	-
TARS OP	Référentiel documentaire intégré à la solution d'Xplain.	-
Archives cantonales	Nouveaux système d'archivage probatoire et historiques des Archives cantonales. Sorti du périmètre d'ODYSSEE : évolution non encore initialisée, avec un délai de réalisation d'ici à 2030.	-
EUCARIS	EUropean CAR and driving license Information System, base de données sur les permis de conduire et de circuler émis par les pays européens.	-

Sous-projets découlant du changement de système d'information central

Découpage

Le projet du remplacement du système d'information central est séparé en deux parties, à savoir la mise en œuvre de la future application SI central et des projets connexes découlant du remplacement des applications actuelles. Les solutions sont décrites dans le chapitre suivant. Pour chaque projet connexe, trois dimensions ont été étudiées :

- 1) Le contexte et les besoins qui ont initié le projet (Contexte) ;
- 2) L'objet, à savoir la nature et le périmètre du projet (Objet) ;
- 3) La cible fonctionnelle, en référence aux quatre objectifs définis par les directions des corps pour le projet et qui figurent dans le préavis.

Certains projets connexes ne visent pas directement la cible fonctionnelle. Ils sont cependant indispensables à sa réalisation. Ils ne comportent pas de référence aux quatre objectifs, mais l'indication « Obligatoire ».

Système d'information central

1 - RENFORTS RH SI CENTRAL			
1.1	Réalisation du projet		
Contexte	<p>Réaliser un projet informatique d'une telle envergure sur une période aussi courte nécessite des compétences spécifiques étendues qu'il est impossible de trouver dans les ressources internes des Polices vaudoises.</p> <p>L'appui de personnes externes spécialisées est nécessaire. Il s'agit de ressources temporaires acquises pour renforcer (socle technique et fonctionnel, sécurité, tests, architecture, gestion de projet, expertises diverses, ...) et/ou décharger les ressources internes DSI et Métier impliquées dans les projets couverts par l'EMPD</p> <p>La réalisation des projets sera effectuée, en partie, par des ressources en mode de contrat « location de service – LSE » qui œuvreront sous la responsabilité de la DSI, notamment pour permettre d'assurer le pilotage du projet et l'implémentation des moyens et des compétences nécessaires à la réalisation des objectifs. Les principaux profils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de programme - Chefs de projets informatique et métier - Architecte - Qualité et test - Gestionnaire d'application - Business Analyst - Auxiliaire de saisie métier - Gestionnaire de dossier métier - Analyste migration métier 		
Objet	Mener le projet Odyssée à son terme en s'adjoignant des ressources spécialisées externes et en garantissant la continuité du fonctionnement du socle de base de la DSI.		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

2 - SOLUTIONS XPLAIN			
2.1	Polaris		
Contexte	Solution POLARIS de la société Xplain AG retenue au terme de la procédure d'appel d'offres (point Erreur ! Source du renvoi introuvable.).		
Objet	Paramétrage et développement sous la responsabilité d'Xplain, selon les exigences fixées dans le cahier des charges de l'appel d'offres.		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

2.2	Référentiel documentaire		
Contexte	Après analyse des coûts d'une solution DSI équivalente, il s'est avéré que la solution de GED proposée par Xplain en option dans l'appel d'offres mais intégrée à Polaris était plus avantageuse. Par son intégration, elle facilite la préparation et la diffusion des documents.		
Objet	Mettre en œuvre un référentiel documentaire entièrement intégré.		
Cible	1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
2.3	Référentiels multimédias		
Contexte	Le référentiel multimédia proposé en option par Xplain dans l'appel d'offres a l'avantage d'être entièrement intégré dans la nouvelle solution. De ce fait, son usage est aisé pour l'utilisateur final et s'inscrit directement dans le processus de prise en charge des événements par les primo-intervenants.		
Objet	Mettre en œuvre un référentiel multimédia entièrement intégré et transparent pour l'utilisateur.		
Cible	1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
2.4	Recherche multi-bases		
Contexte	La recherche multi-bases permet aux utilisateurs, à partir de l'identité d'une personne ou d'un numéro (plaque de véhicule, série d'un objet), de consulter simultanément plusieurs bases de données cantonales et fédérales. Ces fonctionnalités sont essentielles pour l'identification et le contrôle des antécédents (signalements, etc.) d'une personne, ainsi que pour la détection des objets volés ou perdus. Actuellement utilisée par le Corps des gardes-frontières, la solution de recherche multi-bases eneXs offerte par Xplain est entièrement intégrée à la nouvelle solution, ce qui réduit l'apprentissage nécessaire à l'utilisateur (affichage unique), évite le dédoublement de plusieurs interfaces spécifiques et participe directement à la cohérence et la qualité des informations saisies. EneXs comprend également des fonctionnalités de saisie par lecture optique (scan).		
Objet	Remplacer l'outil de recherche multi-bases actuel par l'outil intégrés eneXs.		
Cible	1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

3 - EQUIPEMENT MOBILE

3.1	Equipement PC mobiles		
Contexte	Afin que les nouvelles fonctionnalités applicatives puissent être effectivement utilisées, plus particulièrement en mobilité, les ordinateurs actuels seront remplacés par des portables hybrides acceptant la saisie en mode tablette et l'utilisation d'un stylet. Cette évolution rentre dans le cadre du renouvellement du parc, sans frais spécifiques (crédit d'inventaire). Il s'agit en revanche de financer spécifiquement le petit matériel associé (sacoques, stylets, câbles, etc.). A noter que le matériel informatique des Polices communales et intercommunales est financé séparément, selon leurs propres besoins et leurs propres budgets.		
Objet	Accompagner l'équipement avec des ordinateurs portables convertibles		
Cible	1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 3. Abandonner le support papier		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : facultatif	Polcoms : facultatif

3.2 Equipement de smartphones pour les Polcoms et la PML			
Contexte	<p>Dans le cadre de la mobilité, le smartphone constitue un outil central pour les utilisateurs de la nouvelle solution, dont il fait partie intégrante. De plus, pour des questions de sécurité et d'identification formelle des utilisateurs (Mobile ID), l'utilisation d'appareils individuels est incontournable. Les utilisateurs des Polices vaudoises devront être tous équipés de smartphones individuels lors de la mise en production de la nouvelle solution. La Police cantonale étant toutefois pratiquement déjà équipée, ce projet concerne exclusivement l'équipement des Polices communales et intercommunales.</p> <p>Le déploiement des appareils sera sous la responsabilité du Canton, qui dispose de l'infrastructure et de l'organisation nécessaires pour leur acquisition et leur gestion. A noter que pour des raisons organisationnelles, techniques et surtout financières (coûts supplémentaires), l'unification des nouveaux appareils avec les smartphones d'aide à l'engagement SAGA déjà utilisés par les Polcoms a été exclue dans le cadre de ce projet.</p>		
Objet	Equiper l'ensemble des collaborateurs des Polices communales utilisant les fonctionnalités de mobilité spécifiques avec des smartphones professionnels individuels.		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : exclu	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

Projets connexes

4 - RENFORTS RH PROJETS CONNEXES			
4.1 Réalisation du projet			
Contexte	La réalisation des projets connexes sera effectuée par des ressources en mode de contrat « location de service - LSE » qui œuvreront sous la responsabilité de la DSI, notamment pour les prestations en ligne Cyberadministration, les interfaces et les migrations de données.		
Objet	Mener le projet Odyssee à son terme en s'adjoignant des ressources spécialisées externes et en garantissant la continuité du fonctionnement du socle de base de la DSI.		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

5 - PROJETS DE MIGRATION			
5.1 Appui à la migration des applications tierces			
Contexte	<p>La nouvelle solution intègre des fonctionnalités identiques à celles de deux applications périphériques déjà existantes (BIJ et PowerAlarm), mais obsolètes ou inadéquates en raison principalement de rupture de médias nécessitant des saisies multiples et provoquant des incohérences d'informations. Ces applications gèrent les données signalétiques et le suivi des entreprises de sécurité. Elles sont abandonnées au profit de la nouvelle solution.</p> <p>Le projet prépare et accompagne la migration de leurs données. Pour l'application qui gère les données signalétiques, une refonte est nécessaire, car la majeure partie de l'application restera opérationnelle.</p>		
Objet	Accompagner l'intégration de ces applications, complète pour l'une et partielle pour l'autre, avec la migration de leurs données.		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

5.2	Archivage des événements JEP		
Contexte	Le journal des événements police (JEP) est la plus ancienne des 3 applications actuelles. Suite à une analyse approfondie, il est apparu qu'en raison de leur nature non structurée, la migration des données du JEP dans la nouvelle solution était illusoire. L'information contenue dans le JEP étant toutefois primordiale pour le travail policier quotidien il est nécessaire de la pérenniser. Le projet vise à la transformation, puis à la migration de ces informations sous forme de documents dans un référentiel documentaire.		
Objet	Archiver les événements JEP afin de les rendre disponibles pendant dix ans.		
Cible	Obligatoire.		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
5.3	Migration des documents SINAP dans la nouvelle GED		
Contexte	SINAP gère et archive aujourd'hui tous les documents numérisés en lien avec les dossiers de Police judiciaire. Ceux-ci constituent la base de la mémoire des Polices vaudoises et sont primordiaux. Il s'agit de les migrer dans le référentiel documentaire de la nouvelle application.		
Objet	Migrer les documents de SINAP dans la nouvelle solution		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
5.4	Archivage des fichiers logs JEP & SINAP		
Contexte	Chaque opération (consultation, modification) effectuée par les utilisateurs est inscrite dans un registre (log) qui permet, en cas de problème, d'identifier la personne qui en est à l'origine. Ces logs, dont la durée de conservation est de 10 ans, sont obligatoires pour les audits de sécurité de l'information. Il s'agit de garantir leur pérennité en les transférant dans une archive consultable.		
Objet	Archiver les fichiers logs de JEP et SINAP afin de conserver la traçabilité des accès aux informations pendant dix ans.		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
5.5	Recyclage de l'ancienne infrastructure informatique		
Contexte	L'infrastructure actuelle sera recyclée à la fin de l'utilisation des applications centrales actuelles. Les éléments d'infrastructure récupérés (serveur, base de données, espace de stockage) seront mis à disposition pour la réalisation des projets connexes à cet EMPD.		
Objet	Recycler l'infrastructure après avoir détruit les informations contenues sur les anciens systèmes		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

6 - ADAPTATION DES INTERFACES ET APPLICATIONS

6.1	Annuaire des utilisateurs et des référents (Ministère public, PML, Polcoms, Polcant)		
Contexte	SINAP propose actuellement un module « annuaire », lequel concentre les coordonnées des collaborateurs de la Police cantonales, des polices communales, ainsi que celles des Procureurs. Il est essentiellement utilisé pour le suivi des demandes et mandats issus du Ministère public. Il permet aussi la recherche des données de contact. Il est accessible à tous les policiers et aux magistrats. La nouvelle solution ne propose pas ce module. Il est nécessaire de le remplacer (renouvellement iso-fonctionnel).		
Objet	Remplacer l'annuaire SINAP par un annuaire indépendant		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

6.2	Interfaces applications tierces		
Contexte	<p>Le travail de police est essentiellement basé sur la recherche et le croisement d'informations provenant de nombreuses sources internes et externes. En retour, la Police produit de l'information à destination de plusieurs services partenaires (MP, OJV ou SAN). A travers l'utilisation d'interfaces informatiques, ces échanges d'information peuvent être simplifiés (reprise des données semi-automatique) et sécurisés (définition claire et fixe de la nature des informations échangées).</p> <p>Certaines interfaces doivent être renouvelées et d'autres créées.</p> <p>Si l'offre d'Xplain couvre la mise en œuvre des interfaces du côté de la nouvelle solution, le développement de ces mêmes interfaces dans les applications tierces doit être réalisé et financé séparément.</p>		
Objet	Remplacer et étendre les interfaces actuelles avec les applications tierces		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'information 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : 19/34 interfaces	Polcoms : 29/34 interfaces
6.3	Adaptation du "Pilotage"		
Contexte	<p>Pour répondre aux besoins en renseignement des états-majors, une plate-forme de pilotage et d'aide à la décision a été réalisée dans le cadre du schéma directeur de la Police cantonale. Lors du remplacement du système d'information central, les données actuelles seront migrées. Cela aura un impact important sur la structure et les processus de saisie qui vont fortement évoluer. Les reportings de la plateforme de pilotage devront être adaptés en conséquence, sinon le suivi sécuritaire et statistique cessera de fonctionner et la mise à disposition des informations issues du système d'information pour les analystes sera entravée.</p>		
Objet	Adapter le système de pilotage actuel à la nouvelle solution		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : facultatif	Polcoms : facultatif
6.4	Remplacement de TrackCell		
Contexte	<p>L'application TrackCell est utilisée pour les demandes de transferts de personnes détenues. Elle est utilisée par la Police cantonale, la PML, le MP, les Tribunaux et le SPEN. Elle est intégrée au moteur de recherche Polytrack, qui doit être remplacé par la nouvelle recherche multi-bases eneXs.</p> <p>Vu son importance et ses nombreux utilisateurs issus de plusieurs services, elle doit être remplacée.</p>		
Objet	Remplacer l'application de demande de transferts de personnes détenues TrackCell		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : facultatif
6.5	Cyberadministration - Guichet en ligne		
Contexte	<p>La Police va continuer ses efforts dans le domaine de la cyberadministration. Trois voies ont été choisies, à savoir l'interfaçage du guichet virtuel avec la nouvelle application métier, l'amélioration des prestations existantes, et l'extension à de nouvelles prestations. Ces efforts visent à éviter les ressaisies, fortement limiter les erreurs et accélérer la prise en charge. Les prestations améliorées ou créées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dépôt d'une plainte (modernisation de la prestation en lien avec la dématérialisation). • demande d'accréditation d'un agent, d'un responsable de sécurité ou d'un chien ; • annonce d'un contrat d'acquisition d'arme(s) ; • demande d'un permis d'acquisition d'armes (extension à de nouveaux types de permis) ; • demande d'une carte Européenne d'armes à feu ; • demande d'un rendez-vous pour une prise d'empreintes à but non-judiciaire (visas étrangers) ; • demande d'un rapport de Police (extension aux rapports judiciaires, mise à disposition de la prestation aux Polices communales et intercommunales) ; 		
Objet	Améliorer les prestations existantes et créer de nouvelles prestations en ligne pour les usagers		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'informations 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : 2/6 prestations	Polcoms : 2/6 prestations

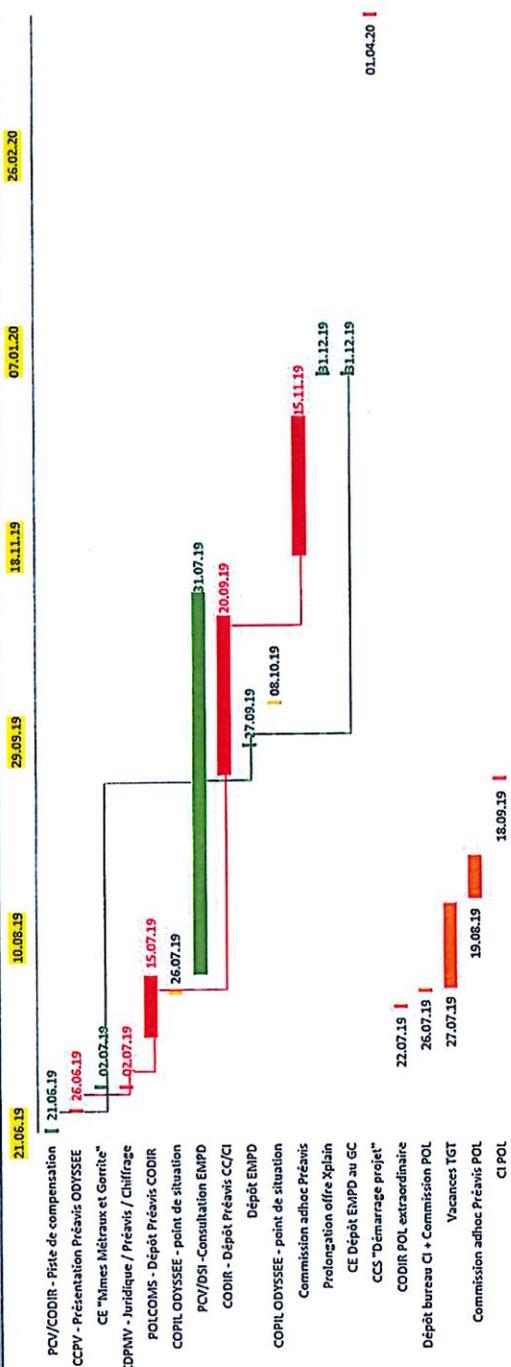
7 - ACCOMPAGNEMENT DU PROJET			
7.1	Evolutions applicatives non-prévisibles		
Contexte	Le cadre législatif, juridique et informatique de la police évolue constamment. Il est fort probable que des changements non encore prévus devront être appliqués au système d'information avant sa mise en production en 2022. Un budget de réserve est prévu pour un changement d'ampleur limitée qui n'aurait pas été identifié avant la rédaction de cet EMPD.		
Objet	Prise en charge de changements limités imprévus		
Cible	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximiser la présence des Policiers sur le terrain 2. Focaliser sur l'intervention et l'enquête 3. Abandonner le support papier 4. Simplifier les échanges d'informations 		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire
7.2	Révision juridique des contrats		
Contexte	Vu les enjeux et les montants engagés, les contrats avec nos fournisseurs doivent garantir l'atteinte des objectifs fixés et protéger au mieux les intérêts du canton et des communes participantes. Il s'agit de s'appuyer sur un cabinet juridique externe et spécialisé pour leur rédaction.		
Objet	Révision		
Cible	Obligatoire		
Optionalité	PCV : obligatoire	PML : obligatoire	Polcoms : obligatoire

ESTIMATION Calendrier financement

DUREE Estimée (jour)

N°	Début	Fin	DESCRIPTION
1	21.06.19	22.06.19	PCV/CODIR - Fiste de compensation
2	26.06.19	27.06.19	CCPV - Présentation Préavis ODYSSEE
3	02.07.19	03.07.19	CE "Mmes Métraux et Gorrite"
4	02.07.19	03.07.19	CDPMV - Juridique / Préavis / Chiffrage
5	15.07.19	31.07.19	POLCOMS - Dépôt Préavis CODIR
6	26.07.19	27.07.19	COPIL ODYSSEE - point de situation
7	31.07.19	08.11.19	PCV/DSI - Consultation ELIPD
8	20.09.19	01.11.19	CODIR - Dépôt Préavis CC/CI
9	27.09.19	28.09.19	Dépôt EMPD
10	08.10.19	08.10.19	COPIL ODYSSEE - point de situation
11	15.11.19	21.12.19	Commission adhoc Préavis
12	31.12.19	01.01.20	Prolongation offre Xplain
13	31.12.19	01.01.20	CE Dépôt EMPD au GC
14	01.04.20	02.04.20	CCS "Démarrage projet"
15	22.07.19	23.07.19	CODIR POL extraordinaire
16	26.07.19	27.07.19	Dépôt bureau CI + Commission POL
17	27.07.19	19.08.19	Vacances TGT
18	19.08.19	30.08.19	Commission adhoc Préavis POL
19	18.09.19	19.09.19	CI POL

Jelons communs PCV/DSI/POLCOM
 Jelons PCV/DSI
 Jelons POLCOM



PCV/CODIR - Fiste de compensation
 CCPV - Présentation Préavis ODYSSEE
 CE "Mmes Métraux et Gorrite"
 CDPNV - Juridique / Préavis / Chiffrage
 POLCOMS - Dépôt Préavis CODIR
 COPIL ODYSSEE - point de situation
 PCV/DSI - Consultation EMPD
 CODIR - Dépôt Préavis CC/CI
 Dépôt EMPD
 COPIL ODYSSEE - point de situation
 Commission adhoc Préavis
 Prolongation offre Xplain
 CE Dépôt EMPD au GC
 CCS "Démarrage projet"
 CODIR POL extraordinaire
 Dépôt bureau CI + Commission POL
 Vacances TGT
 Commission adhoc Préavis POL
 CI POL

Date	CODIR	Date / Conseil	CI	Corps	Dépôt au bureau CI
				APOL	
				ASR	
				EPOC	
				PEL	
				PMML	
				PNR	
				PNV	
22.07.2019		18.09.2019		POL / séance extraordinaire du CODIR	26.07.2019
				PRM	